

## MAIRIE DE MONTAULIN

---

### COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2022

---

**Présents :** Tous les membres en exercice à l'exception de M. Romain LEFEVRE (excusé, pouvoir Mme Evelyne ZWAHLEN) et de M. Teddy RENAUD (excusé).

Monsieur le Maire informe l'assemblée que M. Josselin ROGER arrivera en retard.

---

Arrivée de M. Josselin ROGER.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré,

Par 12 voix POUR et 1 voix CONTRE

**DECIDE** de retenir les entreprises, ci-dessous, exposées dans le cadre du marché concernant l'aménagement de bordures de trottoirs sur la RD 123 ;

LOT	DESIGNATION	RAISON SOCIALE	MONTANT H.T.
01	VRD	ROUSSEY	299 449.42 €
02	Assainissement des Eaux Pluviales	COLAS	94 992.00 €
		TOTAL H.T.	394 441.42 €
		TVA 20 %	78 888.28 €
		TOTAL T.T.C.	473 329.70 €

Il précise :

- Que ce total des travaux s'élevant à la somme de 473 329.70 € TTC représente une dépense de 4.68 % supérieure à l'estimation du maître d'œuvre ;
- Qu'il s'avère nécessaire d'ouvrir un crédit supplémentaire de 35 000 € au B.P. 2022 pour le financement de ce projet ; à savoir 25 000 € pour le lot n°01 et 10 000 € pour le lot n°2.

**AUTORISE** le Maire à signer, au nom de la Commune de MONTAULIN, les marchés correspondants.

**INSCRIT au budget les crédits correspondants :**

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépense	
C/2151-22001	+ 25 000 €
Recette	
C/ 021	+ 25 000 €

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépense	
C/023	+ 25 000 €
C/ 615221	- 25 000 €

**INSCRIT au budget les crédits correspondants :**

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Dépense	
C/4581-22001	+ 10 000 €
Recette	
C/4582-22001	+ 10 000 €

-----

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 11 voix POUR et 2 ABSTENTIONS,  
**DÉCIDE** de renouveler l'adhésion de la Commune de MONTAULIN à la Fondation du Patrimoine  
et de verser une somme de 75 € pour l'année 2022.

-----

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix POUR et 1 ABSTENTION,  
**FIXE** à 2 ans, la durée d'amortissement de la subvention d'équipement versée au S.D.E.A. en  
2022 pour le renforcement de l'éclairage public grande rue ; 3 982.42 € (trois candélabres).

-----

Le Conseil Municipal, examine le Compte rendu d'activité du S.D.E.A. en 2021 (lot n°05) dans  
le secteur de la Vallée de la Seine, de Lusigny-sur-Barse et des communes environnantes.

-----

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 8 voix POUR, 4 ABSTENTIONS et 1 voix  
CONTRE,  
**DECIDE** de participer activement à la démarche « Territoire zéro chômeur de longue durée »  
afin de concourir à la création d'une entreprise à but d'emploi.

-----

Le Conseil Municipal, prend note :

- Du bilan quantitatif du vide-greniers organisé par la Municipalité le 22/05/2022 ; environ 110 exposants (particuliers & professionnels) – recette générée ; 1 478 euros.
- Du Conseil des écoles qui se tiendra le vendredi 03/06/2022.
- De la fête de l'école qui aura lieu le vendredi 01/07/2022.
- Des élections législatives à venir ; les 12 et 19 juin 2022.
- De la réunion publique de Mme Valérie BAZIN-MALGRAS, candidate aux élections législatives – 2<sup>ème</sup> circonscription qui viendra à la rencontre des habitants de MONTAULIN le jeudi 02/06/2022 à 15h.
- De la prochaine réunion de la Commission des loisirs qui se tiendra le jeudi 09/06/2022 à 19h (ordre du jour : organisation des festivités des 13 & 14 juillet 2022).

Le Maire de MONTAULIN,  
Rémy MARTY

---

---